

Cursus **TRIMIX**

PTH120 / Advanced Trimix Diver 120m

Prérequis

- Avoir au moins 18 ans au jour de la certification.
- Être titulaire d'une qualification « Plongeur Niveau 3 » ou « Plongeur Autonome 60m » ANMP, ou d'un brevet admis en équivalence.
- Être titulaire de la qualification « PTH 70m » ANMP, ou d'un brevet admis en équivalence.
- Être titulaire de la qualification « Vêtement sec » ANMP, ou d'une qualification équivalente, ou en démontrer la maîtrise.
- 50 plongées à l'air ou aux mélanges Nitrox minimum attestées par un moniteur, à l'entrée en formation.
- 10 plongées Trimix minimum à l'entrée en formation.
Pratique effective et récente de la plongée Trimix.

Modalités

- 5 plongées minimum en milieu naturel au Trimix dont au moins deux entre 65 et 80 mètres.
- Utilisation de mélanges Trimix comportant moins de 19% d'oxygène.
- Formation par un moniteur Trimix ANMP niveau 4 d'encadrement actif (DEJEPS-E4, DESJEPS, BEES2).

Prérogatives

- Utilisation de tous types de mélanges Trimix.
- Plongées aux mélanges Trimix jusqu'à 120 mètres maximum.
- Evolution en palanquée autonome si « Plongeur Autonome 60m » ou « Plongeur N3 » + « PTH 120 », avec 2 autres plongeurs « PTH 120 », dans le cadre législatif en vigueur.

Module T5 / Perfectionnement des techniques de plongée Trimix

- Déterminer un profil de plongée Trimix et choisir les mélanges adaptés en conséquence
- Prévoir et planifier les procédures d'urgence.
- Connaître et utiliser le matériel spécifique à l'organisation de la plongée Trimix (bateau, ligne de décompression, lignes de descente et de remontée).
- Organiser et conduire une plongée Trimix.
- Connaître ses prérogatives et le cadre juridique d'évolution au Trimix.
- Utiliser des bouteilles de décompression (deux bouteilles déco minimum, adaptées au profil de décompression et aux mélanges déterminés), et les autres matériels spécifiques.
- Utiliser un ou plusieurs logiciels de programmation des plongées Trimix.
- Evoluer en plongée Trimix en milieu naturel dans la zone 60/80 m en palanquée guidée.

Module T6/ Evolution en autonomie en plongée Trimix

- Connaître les principales méthodes de fabrication des mélanges Trimix
- Mettre en place une ligne de décompression, et une ligne de descente et de remontée adaptées à la plongée prévue et aux conditions du site
- Conduire un contrôle préventif croisé des plongeurs de la palanquée
- Réaliser sa plongée conformément à la planification prévue
- Gérer des situations d'équipiers autonomes en difficulté (soutien, accompagnement, assistance, ...).
- Paramétrer son ordinateur de plongée en fonction de son profil personnel et du profil de plongée
- Préparer et respecter une planification en plongée Trimix dans la zone 60/80 m.
- Evoluer en plongée Trimix en milieu naturel entre 60 et 120m en autonomie (la plongée très profonde n'étant pas une finalité en soi).

A l'issue des modules T5 et T6, et si les compétences sont acquises, vous êtes qualifié :

Plongeur Trimix – PTH120 ANMP / Advanced Trimix Diver 120m